



# École Félix-Leclerc

(vocation musicale)

Pour les élèves de maternelle  
1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle du primaire

**Préinscription**  
9 au 19 janvier 2018



Pour les élèves qui fréquenteront  
la maternelle 5 ans  
à l'automne 2018

**Orientation générale et objectifs généraux**  
**Clientèle visée et organisation pédagogique**  
**Critères d'admissibilité et inscription**  
**Coûts et frais d'inscription**  
**Grille horaire**

**École Félix-Leclerc**  
(Vocation musicale)

805, 111<sup>e</sup> Rue  
Shawinigan(Québec) G9P 2T5  
Téléphone : 819 536-3878  
Télécopie : 819 536-0328





## École Félix-Leclerc

### *Vocation musicale*

« La musique est peut-être l'exemple unique de ce qu'aurait pu être - s'il n'y avait pas eu l'invention du langage, la formation des mots, l'analyse des idées - la communication des âmes. » *Marcel Proust*

« La musique seule est un langage universel et n'a point besoin d'être traduite. C'est que par elle, l'âme parle à l'âme. » *Berthold Averbach*

### *Orientation générale :*

Permettre aux élèves de mieux atteindre la réussite éducative et de s'épanouir dans un univers musical unique en vivant des expériences riches qui les amèneront à mieux se connaître, mieux se développer et à s'ouvrir sur le monde.

### *Objectifs généraux :*

- ✓ Offrir une formation musicale variée et unique;
- ✓ Développer et reconnaître le talent musical de tous les élèves;
- ✓ Permettre à l'élève d'explorer de nouvelles stratégies d'apprentissage qui auront un impact direct sur les autres matières;
- ✓ Permettre à l'élève d'entrer en contact avec le monde musical par le biais de spectacles, de camps et de classes de maîtres, etc. ;
- ✓ Permettre à l'élève d'apprendre à gérer son stress et à développer le contrôle de soi;
- ✓ Permettre à l'élève d'acquérir une discipline personnelle, de développer sa persévérance, sa concentration et sa capacité de travailler en équipe (coopération);
- ✓ Créer des partenariats avec les institutions musicales reconnues et avec la communauté afin de réaliser des projets originaux de grande qualité;
- ✓ Diffuser les réalisations des élèves de l'école afin de mettre en valeur la culture dans notre région;
- ✓ Développer un sentiment de fierté et d'appartenance pour notre école à vocation musicale.

### *Clientèle visée :*

- ✓ Maternelle, 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles du primaire.

## Organisation pédagogique 2018-2019 :

Selon la clientèle inscrite, possibilité d'offrir 5 groupes :

- ✓ Maternelle
- ✓ Classes multiâges de la 1<sup>re</sup> année à la 6<sup>e</sup> année

## Critères d'admissibilité :

- ✓ Assister à la soirée d'information;
- ✓ Avoir un intérêt pour la musique;
- ✓ Répondre aux tests d'aptitudes musicales d'un comité de sélection (motricité fine, motricité globale, audition);
- ✓ Il n'est pas nécessaire de posséder des connaissances musicales.
  - *Les parents devront encourager leur enfant à la pratique personnelle de leur instrument et être présents aux présentations musicales de l'école.*

## Étapes d'admission et préinscription :

- ✓ Afin de réaliser les étapes d'admission **à la maternelle** de votre enfant à l'école Félix-Leclerc (vocation musicale), vous devez **obligatoirement** :
  - **Assister à la rencontre d'information qui aura lieu le 11 janvier 2018 à 19h, à l'école Félix-Leclerc, au 805, 111<sup>e</sup> Rue, Shawinigan.**
  - Vous présenter à l'école Félix-Leclerc avec les documents suivants complétés **au plus tard le 19 janvier 2018 à 15h30**:
    - Le certificat de naissance original GRAND FORMAT de l'enfant et une preuve de résidence au Québec **dans le cas d'une première inscription à la CSÉ**;
    - Le formulaire de préinscription de la CSÉ (*disponible lors de la préinscription*).
- ✓ **Suite à la préinscription, si le nombre d'élèves respectant les critères d'admissibilité excède la capacité d'accueil de l'école, une pige sera effectuée jeudi le 25 janvier 2018.**

### Avant la pige :

- La fratrie, soit les frères et sœurs des élèves qui fréquentent actuellement l'école seront automatiquement admis s'ils respectent les critères d'admissibilité.

### Pour la pige :

- Un billet par famille pour la pige (la priorité est donnée à la fratrie).
- La pige sera supervisée par la direction en présence d'au moins un membre parent du conseil d'établissement.

### Résultats de la pige :

- Les résultats de la pige seront acheminés aux parents par courriel ou exceptionnellement par téléphone le 26 janvier 2018

- **Liste d'attente** : Les demandes d'inscriptions non retenues sont placées sur une liste d'attente conservée jusqu'à la première journée pédagogique du calendrier scolaire. Advenant un départ, une seconde pige sera effectuée.

### L'inscription :

- ✓ Si tous les critères d'admissibilité sont respectés, les parents des élèves admis **à la maternelle** devront procéder à l'inscription officielle de leur enfant en se présentant à l'école Félix-Leclerc lors de la période d'inscription officielle prévue du 1<sup>er</sup> au 23 février 2018. L'inscription de l'élève à l'école Félix-Leclerc est d'une durée d'une année scolaire.
- Les **parents des élèves non retenus** devront s'inscrire à l'école du secteur d'appartenance lors de la période d'inscription officielle prévue du 1<sup>er</sup> au 23 février 2018.

#### **Important**

- ✓ L'école se réserve le droit de ne pas renouveler l'inscription des élèves qui ne respectent pas les exigences scolaires et les conditions du programme de musique.
  - Comme l'admission de l'élève est d'une durée d'une année scolaire, afin de poursuivre ses études à l'école Félix-Leclerc, l'élève verra son dossier révisé annuellement conformément aux exigences scolaires, aux exigences du programme de musique, aux modalités de répartition des clientèles, à l'organisation scolaire et à la capacité d'accueil;
  - L'élève doit également avoir et démontrer un intérêt particulier pour la musique.

## Coûts et frais d'inscription pour l'année scolaire 2018-2019:

- ✓ Frais chargés aux parents pour le matériel scolaire requis selon la politique en vigueur à la Commission scolaire de l'Énergie.
  - **Maternelle :** Maximum de 25,00 \$ + 15,00 \$ pour la musique, par année
  - **Primaire:** Maximum de 70,00 \$ + 30,00 \$ pour la musique, par année
  
- ✓ Frais généraux pour les cours de musique :
  - **Maternelle :** 150,00 \$ par année
  - **1<sup>er</sup> cycle :** 200,00 \$ par année
  - **2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle :** 300,00 \$ par année incluant l'apprentissage d'un instrument\*  
**\*Violon, piano ou guitare**
  
- ✓ Frais de location d'un instrument à cordes (violon ou guitare) pour le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle : 40,00 \$ par année. Les pianistes n'ont pas de frais de location, mais doivent avoir un piano à la maison.

## Cours offerts dans la grille-horaire :

- ✓ Chant choral, percussions (bodytap, gumboots, jembe, bongo, cuillères, bâtons rythmiques cardio, etc.), créations musicales, flûtes à bec, instruments à cordes (violon, guitare et piano).

Grille-horaire par cycle de 10 jours:

Maternelle :	
Matières	Nombre d'heures d'enseignement
	École (vocation musicale)
Musique	7
Éducation physique	1
Programme préscolaire	42
<b>Total :</b>	<b>50</b>

1 <sup>er</sup> cycle :		
Matières	Nombre d'heures d'enseignement	
	Temps indicatif MEES	École (vocation musicale)
Français	18	17
Mathématiques	14	14
Éducation physique	4	4
Musique	14	10
Anglais		5
Arts plastiques		
ECR		
<b>Total :</b>		

2 <sup>e</sup> cycle :		
Matière	Nombre d'heures d'enseignements	
	Temps indicatif MEES	École (vocation musicale)
Français	14	14
Mathématiques	10	11
Éducation physique	4	4
Musique	22	12
Anglais		9
Arts plastiques		
ECR		
Univers social		
Science et technologie		
<b>Total :</b>		<b>50</b>

3 <sup>e</sup> cycle :		
Matière	Nombre d'heures d'enseignements	
	Temps indicatif MEES	École (vocation musicale)
Français	14	12
Mathématiques	10	9
Éducation physique	4	4
Musique	22	12
Anglais		13
Arts plastiques		
ECR		
Univers social		
Science et technologie		
<b>Total :</b>	<b>50</b>	

## Transport :

- ✓ Selon la Politique du transport scolaire de la Commission scolaire de l'Énergie;
- ✓ Les parents s'engagent à assumer le transport de leur enfant si celui-ci n'est pas possible ou s'il ne leur convient pas.
- ✓ Le service du transport scolaire de la Commission scolaire prévoit des points d'embarquement de façon à favoriser, dans la mesure du possible, l'accessibilité aux écoles à vocation particulière.

## Points d'embarquement:

École Félix-Leclerc (vocation musicale)		Secteur Shawinigan-Sud
Points d'arrêt :	Lieu :	Municipalité :
École La Providence	Rue du Couvent	Saint-Tite
École Plein Soleil	Rue Goulet	Hérouxville
Dépanneur du Carrefour	Int. Rte des Défricheurs/ave. De St-Georges	Shawinigan (St-Georges-de-Champlain)
École Dominique-Savio	207 <sup>e</sup> Avenue	Shawinigan (St-Georges-de-Champlain)
École Notre-Dame	Rue Wilfrid-Thibault	Shawinigan (Lac-à-la-Tortue)
Dépanneur Magoo	Int. Route 157/rang Saint-Flavien	N-D-du-Mont-Carmel
Dépanneur Pépin	Int. Route des Vétérans/rang St-Louis	N-D-du-Mont-Carmel
École de la Petite-Rivière	Rue Principale	Shawinigan (St-Gérard-des-Laurentides)
École St-Charles-Garnier	Rue Roy	Shawinigan
École de Ste-Flore	Cour de l'église	Shawinigan (Grand-Mère)
École Laflèche	Int. 4 <sup>e</sup> Avenue/14 <sup>e</sup> Rue	Shawinigan (Grand-Mère)
École St-Joseph	Int. boul. Royal/46 <sup>e</sup> Rue	Shawinigan
Écoles Immaculée-Conception	Rue Broadway	Shawinigan (centre-ville de Shawinigan)
Garage Autobus Allard	Int. rues Notre-Dame/St-Émilien	Saint-Alexis-des-Monts
École des Vallons	Int. rues Matteau/Bergeron	Saint-Paulin
Écoles Notre-Dame-des-Neiges	Rue de l'Église	Charette
École Ste-Marie	Rue Principale	Saint-Boniface

### **NOTE :**

- ✓ Le point d'arrêt sera attribué en fonction de l'arrêt qui se trouve le plus près de l'adresse principale de l'élève.
- ✓ Les parcours pourront être légèrement modifiés à la discrétion du service du transport scolaire, en tenant compte des critères suivants :
  - nombre d'inscriptions dans un secteur
  - lieu du domicile des élèves
  - nombre d'élèves par parcours
  - durée des parcours
  - distance parcourue

### Services complémentaires :

- ✓ Au besoin, les élèves de l'école Félix-Leclerc bénéficient des mêmes services complémentaires que les autres élèves de la Commission scolaire.

### Locaux :

- ✓ Plusieurs locaux de service de l'école des Bâtisseurs seront utilisés par l'école Félix-Leclerc.

### Service de garde :

- ✓ Les enfants de l'école Félix-Leclerc fréquenteront le service de garde de l'école des Bâtisseurs.

### Informations :

- ✓ Pour plus d'informations, contacter Madame Marie-Clode Baribeault, directrice de l'école Félix-Leclerc au 819-536-3878 poste 3701 ou par courriel à [mbaribeault@csenergie.qc.ca](mailto:mbaribeault@csenergie.qc.ca).